



N° 6 | 2019

Questionner les manières d'habiter les espaces documentaires d'accès aux savoirs : une approche sensible

---

## Figurer l'espace des possibles. La bibliothèque de demain dans les mots des professionnels

**Sous titre par défaut**

**Émilie Garcia Guillen**

*Université Libre de Bruxelles*

*Centre de recherche : Mondes modernes et contemporains*

*Rue Dethy, 66, 1060 Bruxelles, Belgique*

---

**Édition électronique :**

**URL :**

[https://revue-cossi.numerev.com/articles/revue-6/1851-figurer-l-espace-des-possibles-la-bibliotheque-de-d  
emain-dans-les-mots-des-professionnels](https://revue-cossi.numerev.com/articles/revue-6/1851-figurer-l-espace-des-possibles-la-bibliotheque-de-demain-dans-les-mots-des-professionnels)

**DOI :** 10.34745/numerev\_1619

**ISSN :** 2495-5906

**Date de publication :** 20/09/2019

Cette publication est **sous licence CC-BY-NC-ND** (Creative Commons 2.0 - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification).

---

Pour **citer cette publication** : Garcia Guillen, É. (2019). Figurer l'espace des possibles. La bibliothèque de demain dans les mots des professionnels. *Revue COSSI*, (6).

[https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev\\_1619](https://doi.org/https://doi.org/10.34745/numerev_1619)

Cette étude propose une analyse du discours des bibliothécaires et concepteurs occupés à penser l'avenir de l'institution, fondée sur des articles de revues professionnelles et sur un programme architectural conçu pour une grande bibliothèque de lecture publique. Il s'agit de comprendre en se tournant vers les professionnels comment, dans un contexte de bouleversements profonds, prend forme discursivement l'espace de la bibliothèque de demain. L'étude s'intéresse en particulier à la manière dont s'imaginent et s'inscrivent dans l'espace les rapports à la médiation, au savoir et aux publics. L'analyse fait ressortir la manière dont la bibliothèque est de plus en plus représentée comme l'espace sensible des expériences. Elle montre aussi les ambiguïtés d'une bibliothèque imaginée comme l'espace des possibles, comme le révèle le programme. Cela traduit la difficulté à borner la bibliothèque dans des mots et des images, à l'heure où le service qu'elle rend se mesure à la qualité des expériences subjectives qui y ont cours.

---

**Mots-clefs :**

Discours, Bibliothèque, Projection, Espace, Programmation architecturale

---

**Abstract :** The study intends to analyse the discourse of librarians and libraries' creators thinking about the institution's future, through some articles published in professional journals and an architectural brief developed for a great public library. It aims at understanding, looking at the professionals' point of view in the context of great upheaval, how the space of tomorrow's library is shaped in a discursive way. It deals especially with coming up with ideas about mediation, knowledge and audiences, and giving them a spatial form. The analyse highlights how libraries seem more and more seen as a sensible space, dedicated to experiences. It also reveals that a library perceived as a realm of possibilities is ambiguous, as shown in the architectural brief. It indicates how difficult it is to stabilise them with words and images, as their usefulness is determined according the quality of subjective experiences that take place there.

**Keywords :** library - discourse - projection - space - architectural brief

# INTRODUCTION

Les chercheurs en sciences sociales comme en sciences de l'information et de la communication se sont beaucoup intéressés à la bibliothèque comme espace vécu (Barbier-Bouvet et Poulain, 1986 ; Roselli et Perrenoud, 2010 ; Camus et all., 2014 ; Dehail & Le Marec, 2018). Dans ces travaux, le « lieu pratiqué » (De Certeau, 1990) qu'est la bibliothèque est parfois appréhendé comme un dispositif, c'est-à-dire un agencement d'éléments hétérogènes, à la croisée du technique et du symbolique, comportant une dimension sémiotique et une dimension symbolique (Meunier, 1999 ; Peeters et Charlier, 1999).

Passer par cette notion pour penser la bibliothèque évite de réduire l'expérience qui s'y déroule à un face à face purement fonctionnel, entre un pôle concepteur et un pôle récepteur, le premier composé de bibliothécaires enfermés dans leur rôle technique de pourvoyeurs de documentation et le second d'utilisateurs aux besoins bien circonscrits (Le Marec, 2001). Elle invite plutôt à envisager l'espace documentaire<sup>[1]</sup> comme un espace de l'entre-deux où se nouent des interactions réelles et symboliques entre humains et objets (Fabre, 2013), qui se déploie entre contrainte et liberté (Peeters et Charlier, 1999). Son sens se construit à l'articulation des intentions des concepteurs et des cheminements des usagers, qui attribuent du sens aux intentions des concepteurs en les déplaçant (Jeanneret, 2007 ; Fabre, 2013, 2017). Cette vision de la bibliothèque invite à prendre en compte les rapports sensibles qui y ont cours, en intégrant la part prise par les émotions, les affects et le corps, approche qui se développe d'ailleurs dans d'autres disciplines étudiant l'espace<sup>[2]</sup>.

Les préoccupations actuelles des professionnels des bibliothèques semblent ici faire écho aux réflexions des chercheurs : depuis une dizaine d'années, la bibliothèque connaît de profondes mutations qui en font, de plus en plus, un lieu conçu à partir de l'expérience<sup>[3]</sup>. Déjà remise en question à la fin des années 1980, notamment par Eliseo Veron (Veron, 1988), la conception instrumentale de la bibliothèque - un « dépôt » de documents satisfaisant un besoin d'information - semble en effet aujourd'hui dépassée par les évolutions internes du secteur. Si depuis les années 1990, la bibliothèque se tourne de plus en plus vers les publics, comme le rappellent plusieurs chercheurs (Le Coadic, 1997 ; Beguin-Verbrugge, 2002 ; Fabre, 2017), la notion récente de troisième lieu marque à cet égard un tournant. Le terme de « third place » pour désigner la bibliothèque apparaît dans les années 2000 chez des professionnels et chercheurs américains, mais il se propage en France suite au mémoire de l'enssib<sup>[4]</sup> de Mathilde Servet, consacré en 2009 à l'étude d'établissements récemment créés (notamment aux Pays-Bas, en Scandinavie et au Royaume Uni), renouvelant l'idée même de bibliothèque. En agrégeant leurs caractéristiques autour d'une expression, le mémoire, résumé sous forme d'article dans le *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* en 2010, a conduit à faire émerger un véritable modèle qui s'est largement imposé chez les bibliothécaires francophones dans les années qui ont suivi et a même essaimé au-delà de la communauté professionnelle<sup>[5]</sup>. L'expression fait référence aux « troisièmes lieux » identifiés par le sociologue américain Ray Oldenburg à la fin des années 1980. Il

désignait ainsi des espaces conviviaux, distincts du premier lieu (le foyer) et du deuxième (le travail), favorisant la rencontre, le débat, le lien social, aussi diversifiés que les piazzas italiennes, les pubs anglais ou les biergarten allemands. En bibliothèque, cela se traduit selon Mathilde Servet par l'attention accordée à l'expérience sensible (confort, atmosphère) et sociale de l'utilisateur (la bibliothèque comme « lieu de vie »), ainsi que par de nouvelles manières d'envisager le rapport au savoir, moins verticales, et par la mise en place de services allant bien au-delà du périmètre des activités documentaires traditionnelles.

La bibliothèque troisième lieu ne se décrète pas. C'est seulement en étant attentif à ses usages qu'il est possible d'explorer la manière dont prend forme cet espace. Cependant, il semble utile de déplacer quelque peu le regard pour s'attacher à la perspective de ceux qui participent à son élaboration – bibliothécaires et architectes, mais aussi programmateurs ou élus. En effet, si un dispositif ne prend tout son sens que lorsqu'il est activé par ceux qui l'utilisent, il n'en reste pas moins qu'il fait exister « un espace particulier » dans lequel un « quelque chose » peut se produire, même si ce « quelque chose » n'est jamais entièrement déterminé en amont (Peeters et Charlier, 1999). Les coulisses des bibliothèques ont assez peu retenu l'attention des chercheurs<sup>[6]</sup>. Ce sont plutôt les études portant sur d'autres domaines, comme l'innovation technologique ou l'architecture, qui éclairent les apports possibles d'une recherche centrée sur le point de vue des concepteurs. Se pencher sur la conception permet en effet d'aborder les mécanismes de délégation et de répartition de rôles qui s'effectuent entre l'objet technique et ses destinataires, et donc de mettre en lumière le jeu entre contrainte et liberté, détermination et indétermination, qui s'exerce entre eux (Akrich, 1987-2013 ; 1991). En outre, en s'intéressant à l'activité de conception, on mesure à quel point il s'agit d'une activité mêlée, où l'objet à construire fait l'objet d'investissements hétérogènes, engageant déjà une relation sensible, émotionnelle et matérielle aux choses (Latour, 1992 ; Yaneva, 2009).

Si on considère la bibliothèque, ces pistes nous invitent à explorer la « géographie concrète » des acteurs sociaux et de l'institution, pour reprendre l'expression d'Antoine Hennion (Hennion et al., 2001). Car la bibliothèque, espace vécu, est aussi un dispositif idéal, rappelle Isabelle Fabre (Fabre, 2017). L'étude de cet agencement d'éléments hétérogènes, comprenant des objets matériels, des normes, des techniques et des acteurs, révèle des logiques propres aux métiers au sein desquels il est produit (Couzinet, 2009). Son organisation spatiale traduit en particulier des conceptions relatives au savoir, à l'accès au savoir et à sa structuration (Fabre et Regimbeau, 2013). En cela, la bibliothèque est aussi un lieu de pouvoir (Beguin-Verbrugge, 2002 ; Maury, 2013). En outre, il s'agit d'un espace représenté, c'est-à-dire qui met en scène dans l'espace une représentation et un symbolisme de la médiation culturelle qu'il met en oeuvre (Lamizet, 2002 ; Despret-Lonnet, 2012). Enfin, l'espace de la bibliothèque figure une image du public (Veron, 1988). De la place qu'elle assigne au document à celle qu'elle propose à l'utilisateur, la bibliothèque exprime donc aussi bien un ordre de connaissance qu'un rapport au public (Le Marc et Babou, 2003 ; Demeurisse et al., 2008). L'espace documentaire comme dispositif renoue ici avec l'origine foucauldienne du concept : un arrangement hétérogène comprenant entre autres des « des discours,

des institutions, des aménagements architecturaux » aux effets normatifs, engageant des rapports de pouvoir (Foucault, 1977<sup>[1]</sup>).

Comment, précisément, les concepteurs expriment-ils cet espace ? Cette recherche visera à mettre en évidence l'activité réflexive des bibliothécaires, en se fondant sur des articles parus récemment dans deux revues professionnelles de référence et consacrés aux questions d'espace. Quels mots, concepts ou images mobilisent-ils pour donner corps à l'espace de la bibliothèque contemporaine ? Elle s'attachera ensuite plus longuement à l'activité prospective des bibliothécaires, à travers l'analyse d'un programme architectural conçu dans le cadre d'un projet de grande bibliothèque : il s'agira alors de voir comment les représentations s'activent et s'inscrivent, quand il ne s'agit plus seulement de prendre position dans une communauté de pairs mais de construire avec des mots un objet concret.

## **METHODOLOGIE**

L'analyse mobilisera deux types de sources : un ensemble d'articles de revues professionnelles et un programme architectural. Il convient de préciser les raisons de leur étude conjointe. En effet, si les articles sont le fait de professionnels des bibliothèques, le programme architectural est un discours négocié, qui porte l'empreinte de la diversité des acteurs impliqués dans la conception d'un grand équipement culturel aujourd'hui. Elaboré par le chef de projet et le programmiste, puis validé par les élus de la collectivité maîtresse d'ouvrage, le programme relève d'ajustements. Notons cependant que certains articles ont une visée plus programmatique, en présentant des projets qui pour certains n'ont pas encore vu le jour ; au-delà de la diversité des sources, cette recherche repose donc sur un double croisement, entre deux temps de l'activité professionnelle - rétrospectif et prospectif - et deux formes d'énonciation (l'article professionnel, le programme).

Les deux types de descriptions que sont les articles et le programme exposent deux moments de la réflexivité des professionnels : l'une à froid, en quelque sorte, quand les professionnels élaborent intellectuellement un propos à destination de la communauté professionnelle, pour nourrir le débat à partir d'une expérience et d'un point de vue personnel ; l'autre, plus à chaud, quand il s'agit de s'accorder sur une anticipation de l'avenir et de borner un projet afin qu'il puisse être compris par des architectes chargés de lui donner une forme concrète. Chacune a sa propre manière d'arrimer l'espace de la bibliothèque à d'autres pratiques, d'autres lieux, d'autres discours et d'autres imaginaires. La lecture du programme s'enrichit de la mise au jour, dans la presse professionnelle, des référentiels actuels du monde des bibliothèques : comment circulent-ils dans un objet hétérogène comme un programme architectural, destiné à d'autres maillons de la chaîne de conception ? Par ailleurs, s'appuyer sur des sources qui relèvent à la fois de visions rétrospectives et anticipatives montre que le récit de l'expérience vécue comme l'opération de projection sont chacun traversés par des tentatives de mises en cohérence à partir de constats ou de visions potentiellement divergents. On accède ainsi à deux types de mises en forme synthétiques du sens de

l'espace bibliothèque, structurées autour d'un vocabulaire, d'images et d'idées dont on peut dégager des lignes de force.

## **L'ESPACE BIBLIOTHÈQUE DANS LES MOTS DES BIBLIOTHÉCAIRES : UNE PLONGÉE DANS DEUX REVUES (2008-2019)**

### **Le corpus d'articles**

Le corpus d'articles est issu de deux revues professionnelles, *Bibliothèques et le Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. Le *BBF*, né en 1956 et édité par l'enssib (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) est la revue professionnelle de référence des bibliothécaires en France. Elle rend compte via notamment des dossiers thématiques de l'actualité du monde des bibliothèques, des réflexions et des débats qui le traversent. Si les articles émanent surtout de professionnels, elle fait également la part belle aux recherches en intégrant des contributions de chercheurs, des recensions d'ouvrages ou des comptes rendus de colloques. La revue *Bibliothèque(s)*, trimestrielle et créée en 2002, est publiée depuis 2002 par la plus grande association professionnelle en France, l'Association des bibliothécaires de France (ABF).

Les articles dont il sera ici question ont été sélectionnés selon un double prisme, temporel et thématique. Le corpus porte sur la période 2008-2019. L'année 2008 a été choisie comme moment charnière, où de nouveaux modèles de bibliothèques commencent à susciter l'intérêt en France : dans la presse professionnelle<sup>[8]</sup> apparaissent les premiers articles consacrés aux bibliothèques récemment construites au Pays Bas (Dogliani, 2008 ; Jacquet-Triboulet et Bonnet, 2008 ; Chaigne et Norris, 2008) ou en Scandinavie (Groupe ABF Lorraine, 2008), ainsi qu'au réseau des idea stores à Londres (Dogliani, 2008 ; Chaigne et Norris, 2008), s'appuyant notamment sur des voyages d'études. L'engouement pour ces tendances qui se cristalliseront autour de l'expression « troisième lieu », utilisée par Mathilde Servet dans son mémoire un an après, est donc déjà palpable. Le corpus a en outre été constitué selon un angle thématique. Ecrits par des bibliothécaires (et non des architectes ou des consultants, afin d'accéder au point de vue des professionnels), les vingt-sept articles choisis abordent des questions touchant à l'espace à partir de retours d'expériences ou de descriptions de projets. Ils traitent ainsi d'architecture mais aussi d'aménagement, de mise en espace des collections, de l'ambiance ou de l'avenir de certains espaces (espaces musique, espaces jeunesse, espaces des bibliothèques universitaires - BU).

### **L'espace sensible**

Les publications professionnelles témoignent d'une attention accrue à la vie du lieu physique depuis une dizaine d'années : la revue *Bibliothèques* a consacré un dossier entier à « l'intimité » en 2009, le *BBF* aux « architectures » en 2015 et, plus atypique

encore, à « habiter la bibliothèque » en 2019. Plusieurs éléments ressortent qui permettent d'esquisser l'espace de la bibliothèque d'aujourd'hui, tel qu'il est conçu et perçu par les professionnels.

### **- L'espace de la production des savoirs**

Le positionnement de la bibliothèque par rapport au savoir semble avoir changé. Cela apparaît très nettement dans les propos de trois bibliothécaires universitaires recueillis dans un article du *BBF* intégré au dossier de 2018 consacré à l'innovation. La bibliothèque y est en effet envisagée comme un « lieu de production et de diffusion du savoir sous toutes ces formes » et non plus de « conservation, de classification et de stockage », pour Enrica Harranger (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018). Ce rôle se matérialise dans la conception de nouveaux espaces : sous la forme du « learning lab » (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018) ou du « learning hub » (Besson, 2017), inspirée par le modèle du fab-lab (Audette-Chapdelaine, 2011)<sup>[9]</sup>, la bibliothèque promeut l'apprentissage créatif et la « co-construction du savoir » (Blanchet et du Plessis, 2015). Celui-ci n'apparaît plus comme un réservoir surplombant, extérieur aux publics, mais comme un processus qui émane des réseaux, des communautés, des relations. La bibliothèque doit donc s'adresser à un usager acteur du savoir plus qu'à un récepteur passif. Dès lors, les espaces sont conçus pour favoriser cette posture dynamique, où le document est une ressource parmi d'autres. Le savoir requiert alors une multitude d'« inscriptions » concrètes, pour reprendre le vocabulaire de la sociologie de la traduction<sup>[10]</sup>, qui en constituent aussi bien des moteurs que des supports. Les nouveaux espaces des bibliothèques universitaires, « collaboratifs et connectés » (Besson, 2017) décrits au fil des articles regorgent ainsi d'outils, notamment technologiques, destinés à matérialiser cette production de savoir : écrans pour le partage de contenus (Besson, 2017), vitres inscriptibles et boîtiers d'expression (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018), imprimantes et paperboards (Roche, 2015). Si ces dispositifs s'imposent de plus en plus dans le modèle de learning center qui renouvelle la bibliothèque universitaire traditionnelle<sup>[11]</sup>, la bibliothèque de lecture publique intègre elle aussi de plus en plus des espaces dédiées aux pratiques de création, notamment dans les espaces musique (Galaup, 2014 ; Oulc'hen, 2014).

On peut voir dans cette bibliothèque activée par les relations qui se nouent autour de dispositifs matériels et du lieu physique, un espace sensible. En effet, le savoir n'y apparaît pas comme étant déconnecté des autres expériences et temps de la vie, individuelle et collective. Alors que la bibliothèque a longtemps postulé un public « lecteur » n'ayant « ni faim ni soif, ni besoin de communiquer avec l'extérieur » selon Jean-François Jacques, (Jacques, 2009), les articles indiquent que le temps du savoir, de la consommation de culture ou de loisirs est désormais mêlé. L'utilisateur n'est plus seulement un individu rationnel au besoin d'information bien circonscrit, mais un individu doté d'un corps et d'affects. Ainsi les « silent rooms » du learning hub de Saint-Etienne favorisent-elles le travail solitaire et au calme, mais également le repos, grâce à l'installation de fatboys (Besson, 2017). A la bibliothèque universitaire d'Angers, la mise en place de cocons de sieste est envisagée, dans un « lieu de vie où les besoins de l'intellect ne seront pas incompatibles avec les nourritures terrestres » (Eloi, Moiraghi &

Rose, 2019) tandis que dans le contexte rural de Signy L'Abbaye, la bibliothèque se veut « lieu de vie et non d'interdits », où il est possible de manger ou de boire (Dauphin, 2013). Le café est d'ailleurs devenu un élément quasiment incontournable de toutes les constructions ou réaménagements d'établissements, comme en témoigne la grande majorité des articles du corpus.

La bibliothèque rompt donc avec la prescription de comportements légitimes qui seraient propices à la lecture ou à l'apprentissage, qu'Erica Harranger résume dans la combinaison « table chaise feuille stylo silence » (Blanpain, Eleuche & Harranger, 2018). Les professionnels reconnaissent aujourd'hui les multiples portes d'entrée possibles sur la culture et le savoir, en proposant dans les nouveaux établissements des espaces diversifiés : à Saint-Etienne, les containers semi ouverts côtoient les « brain bubbles » et les « training rooms » dédiées au travail collaboratif (Besson, 2017). Le lieu bibliothèque s'abreuve de plus en plus à l'imaginaire du laboratoire et à la grammaire de l'expérimentation (Masse, 2013 ; Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018), non pas tant par les dispositifs techniques et les équipements de pointe que par sa capacité à s'adapter aux usages. L'accent est alors souvent mis sur le caractère flexible, évolutif et « modulable » des espaces, caractéristique qui revient aussi bien dans la description de la BnF (Sanson, 2015 ; Eloi, Moiraghi & Rose, 2019) que dans celle de bibliothèques de lecture publique (Wagner, 2008 ; Bouffange et Habérard, 2012 ; Certain, 2013) ou de BU (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2016 ; Besson, 2017), et qu'illustre bien la généralisation du mobilier sur roulettes. Les espaces ne semblent exister que par l'investissement et les manipulations dont ils font l'objet : loin d'être une fin en soi, souligne Coline Blanpain, l'enjeu du lieu est d'être un « service plus qu'un espace » (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018). L'« âme » de l'espace 11-14 ans de la bibliothèque des Champs-Libres, soutient d'ailleurs Catherine Masse, « ce sont les ados qui la créeront ». Toutefois, certaines options d'aménagement ou la mise à disposition d'équipements particuliers sont particulièrement propices à l'« émergence d'une culture de l'innovation », pour Julien Roché (Roché, 2015).

### **- L'espace des libres parcours**

Si la bibliothèque apparaît comme étant définie avant tout par ses usages, ceux-ci sont de moins en moins contraints et déterminés. La bibliothèque n'est plus pourvoyeuse d'un savoir qui serait inscrit dans un corpus documentaire limité : elle met à disposition des outils et « offre des pistes » (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018), mais ne peut contrôler la relation que les publics noueront avec elle. C'est dans ce rapport que réside l'essence de la bibliothèque troisième lieu, estime Nicolas Beudon (Beudon, 2019) : il s'agit moins « d'ajouter un canapé ou des tables basses » que de « penser aux gens qui vont [...] habiter [la bibliothèque] », « à leur état d'esprit, à leur ressenti, à leur façon de vivre, à leurs préoccupations ». En somme, d'être sensible aux façons de vivre et d'habiter l'espace. La notion de parcours est alors souvent mobilisée, déplaçant le cœur de la bibliothèque d'une relation fonctionnelle au document vers l'itinéraire subjectif, aventureux, au sein d'un espace. La bibliothèque Louise Michel à Paris propose ainsi « plusieurs parcours » ne tendant pas nécessairement vers l'emprunt (Certain, 2013). La métaphore du voyage nourrit la conception des « parcours documentaires » mis en



place lors de l'aménagement de la médiathèque du Val-D'Europe (Bourrus, 2008) : « Le public est au centre du dispositif, il arpente la collection. Il est invité à tout moment à poursuivre son voyage, à l'interrompre ou à faire escale. Il peut ouvrir de nouvelles portes, explorer ou choisir de rester dans un champ disciplinaire [...]». Dans un registre proche, la présentation des collections de la bibliothèque Alexis de Tocqueville, à Caen, suit une « logique urbaine », s'articulant autour d'une « place centrales », de « placettes », de « voies centrales » et de « chemins de traverse » (Blanchet et du Plessis, 2015).

Deux grandes tendances semblent traduire dans l'espace cette idée de déambulation. D'une part, le succès des espaces décloisonnés, visibles et lisibles : à Louise Michel, les rayonnages bas visent à éviter l'effet « forêt de livres » ; à Colommiers, l'unité du lieu est privilégiée, à travers « deux grands plateaux ouverts sur un atrium » (Blanchet, 2013) ; à Lomme, la « lumière naturelle omniprésente » irrigue des « axes de circulation larges et fluides » (Alonso, du Val & Kalfa, 2012) ; à Saint-Jean-de-Védas, c'est la « transparence maximale » qui prévaut (Wagner, 2008). D'autre part, l'engouement pour le « zoning », c'est-à-dire le découpage de l'espace en zones aux atmosphères distinctes. Ce choix s'opère en BU, où alternent zones froides et zones chaudes, espaces de silence et espaces où la conversation, le téléphone, voire le jeu sont tolérés (Burki, 2013). Il se retrouve en lecture publiques : l'espace 11-14 ans des Champs-Libres est organisé autour d'« univers » recoupant des usages différents (lecture en solitaire, travail, jeu...) (Masse, 2013). La bibliothèque devient le lieu où peut se déployer une expérience subjective (Bouffange et Habérard, 2012), voire intime au lieu : la revue Bibliothèques a d'ailleurs consacré un numéro entier à l'intimité en 2009. Les « espaces de retrait » (Jacques, 2009), les niches où se lover (Blanchet et du Plessis, 2015) permettent d'échapper au regard des autres en favorisant les libres cheminements (Danis, 2008).

La bibliothèque apparaît en tout cas toujours comme un espace fluide, où peuvent se rencontrer les usagers mais également les multiples désirs, appartenances, rythmes, dimensions qui s'enchevêtrent en chacun d'eux. Lieu des « passage » (Bourrus, 2008), elle épouse tous les contours de l'existence, ménageant de la place pour les désirs d'échange et pour le besoin de solitude, pour les activités ludiques comme pour le travail (Certain, 2013). Quels que soient les choix architecturaux, les parcours dévoilent une « ambiance » : plusieurs articles mettent en évidence l'esthétique, du caractère « chaleureux » apporté par les matières au choix des couleurs, comme autant d'éléments rendant l'expérience des publics agréables (Wagner, 2008 ; Certain, 2013 ; Masse, 2013 ; Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018). Lieu hautement sensible, cette bibliothèque des parcours est traversée par des mouvements du corps, par des perceptions sensorielles, par des impressions et des images. La BU d'Angers assume ainsi d'accorder une attention à « toutes les étapes des parcours d'utilisateurs », qu'ils impliquent leurs « esprits, leurs corps ou les relations qui se nouent » entre eux et les autres habitants de la bibliothèque, usagers ou professionnels (Clot, 2019).

Mais le parcours ne s'arrête pas à la bibliothèque ; elle se place dans un réseau d'itinéraires dont elle ne constitue qu'un point, et auquel elle renvoie (Blanpain,

Eleuche, Harranger, 2018). Plusieurs auteurs, en évoquant leurs expériences, lient l'expérience de la bibliothèque à d'autres cheminements. Les bibliothécaires regardent vers d'autres lieux, d'autres pratiques, quand elles ne les intègre pas : les cafés et les espaces de coworking (Audette-Chapdelaine, 2011), les entreprises innovantes (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018) mais aussi la maison, les librairies ou les cours de récréation (Beudon, 2019). Nombre d'articles font référence à cette zone de l'entre-deux qui serait celle dévolue à la bibliothèque : elle est « carrefour », « point de contact » ou « partenaire » (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018), espace de vie « ouvert sur la ville » (Bouffange et Habérard, 2012) ou « campus-cité ouvert sur le territoire et la société » (Paoletti et Sempéré, 2019).

### **- L'espace de la sociabilité**

Enfin, la bibliothèque, longtemps associée au silence, du moins au calme et à la tranquillité, est présentée comme étant naturellement vouée à la sociabilité et aux échanges. Le « lieu de vie » est un motif récurrent, que les articles traitent de bibliothèques de lecture publique, de bibliothèques universitaires ou même de la prestigieuse BNF (Jacques, 2009 ; Burle, 2012 ; Rivoire, 2012 ; Bruckmann et al., 2013 ; Galaup, 2014 ; Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018 ; Beudon, 2019 ; Eloi, Moiraghi & Rose 2019). Irriguée par les échanges entre humains, elle devient « maison commune » (Gudin de Vallerin, 2008 ; Certain, 2013 ; Kherchaoui, 2019). Si la bibliothèque a toujours été un lieu propice aux interactions et aux rencontres, elle promeut aujourd'hui activement ces pratiques. L'espace n'est donc pas une fin en soi, mais acquiert son sens grâce aux échanges que les bibliothécaires font « fructifier » (Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018). Le sens de l'espace se trouve alors dans sa capacité à réunir une ou des « communautés » (Galaup, 2014 ; Blanpain, Eleuche, Harranger, 2018 ; Burki 2019 ; Clot, 2019 ; Eloi, Moiraghi & Rose, 2019 ; Paoletti et Sempéré, 2019), que les bibliothécaires sont chargés d'animer, et qui s'étend parfois à une multitude d'acteurs du territoire, bien au-delà des seuls usagers.

## **UN ESPACE À CONSTRUIRE : ETUDE D'UN PROGRAMME ARCHITECTURAL**

Que se passe-t-il lorsqu'il ne s'agit plus pour les bibliothèques d'exposer des idées sur leur rôle et les évolutions en cours dans une revue professionnelle, mais de concevoir un projet, sur le terrain ? Comment, concrètement, donner corps à la bibliothèque qu'ils imaginent et à l'idéal dont ils la chargent ? Pour saisir cette mise en forme de l'objet bibliothèque, je me pencherai sur un outil particulier : le programme architectural.

En France, la démarche de programmation, au cours des années 1970, s'est autonomisée par rapport à la conception. La directive du 8 octobre 1973 dissocie clairement les fonctions de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage, cette dernière devenant responsable de l'élaboration du programme. Le programme apparaît alors essentiellement comme le fruit d'une démarche technico administrative très rigoureuse (Zetlaoui-Léger, 2009). La loi sur la maîtrise d'ouvrage publique (Loi MOP) du 12 juillet

1985 apporte une dimension plus qualitative. Le programme y est présenté comme le document qui pose le problème auquel le maître d'œuvre devra apporter une réponse, sous l'angle architectural, technique et économique<sup>[12]</sup>. Le maître d'ouvrage y définit « les objectifs de l'opération et les besoins qu'elle doit satisfaire ainsi que les contraintes et exigences de qualité sociale, urbanistique, architecturale, fonctionnelle, technique et économique, d'insertion dans le paysage et de protection de l'environnement, relatives à la réalisation et à l'utilisation de l'ouvrage<sup>[13]</sup>. » Elaboré conjointement entre le programmiste et la maîtrise d'ouvrage – en général le chef de projet –, le programme vise donc à traduire de manière à la fois intellectuelle et technique l'ambition des élus, tout en aidant souvent à la faire émerger. Le programmiste intervenant sur le cas étudié dans cette étude parle en effet d'un travail de « maïeutique », où la première étape consiste à faire accoucher la pensée des élus.

Deux concepts mettent bien en lumière l'intérêt qu'il peut y avoir à se pencher sur un programme : le dispositif et l'objet-frontière. La notion de dispositif, largement mobilisée pour penser l'espace documentaire, est ici pertinente, tant le programme fait bel et bien « exister un espace particulier » (Charlier et Peeters, 1999). Sans déterminer des usages, des expériences et des relations, il les rend possibles et contribue à borner un espace potentiel par les normes et les contraintes qu'il incorpore. La notion d'objet-frontière, développée par Star et Griesemer (Star et Griesemer, 1989), désigne quant à elle les artefacts extrêmement variés, allant des représentations graphiques comme les cartes ou les plans aux répertoires et aux classifications, qui permettent à des acteurs issus de mondes sociaux différents de se coordonner en dehors de consensus préalables. Ces objets se rejoignent par leur hybridité : matériels, ils sont aussi abstraits, par leur appartenance à des catégories générales et leur caractère codifié. En outre, si leur flexibilité les rend susceptibles d'interprétations diverses, leur robustesse favorise le maintien de leur identité à travers les échanges dont ils constituent le point d'ancrage.

Le programme architectural présente bien des caractéristiques de l'objet-frontière. En effet, c'est autour de cet objet que devront s'articuler les intérêts et exigences d'acteurs multiples : les élus, les professionnels des bibliothèques et les futurs concepteurs. L'objet-frontière, rappelle Susan Leigh Star, est bel et bien un « espace partagé » (Star, 2010). Toutefois, ici, je ne m'intéresserai pas spécifiquement à la dimension frontalière du programme, au carrefour d'univers différents devant coopérer (la maîtrise d'ouvrage et le maître d'œuvre), mais plutôt à son statut d' « objet intermédiaire de la conception », selon l'expression forgée par Vinck (Vinck, 2009). La notion de Vinck invite en effet à aborder le programme sous trois angles : comme représentation d'un objet à venir ; comme traduction ; comme trace du processus de conception. En tant que représentation de l'objet à venir, le programme révèle la dimension mêlée, idéale et matérielle, du monde à venir qu'installe la bibliothèque en germe. Il est un de ces « objets médias » identifiés par Catherine Mougnot et Pierre Stassart (Mougnot et Stassart, 2008), qui « captent l'hétérogène et le représentent ». Le programme fait ainsi coexister les dimensions hétérogènes du projet, pris entre les principes et les contraintes techniques, les valeurs et la matière, les rêves et les règles. Articulant ces

différents aspects, le programme est aussi une traduction, dotée d'effets : loin de n'être que le reflet d'une intention, il met en forme l'objet à venir d'une certaine façon. En inscrivant l'idée dans une forme définie, il contribue à la transformer et contraint l'action future. Enfin, il porte l'empreinte des compromis qui ont été nécessaires à sa stabilisation.

## **Le programme de la grande bibliothèque**

Le programme est conçu pour une future bibliothèque de près de 10 000 m<sup>2</sup>, qui sera implantée sur le site d'un ancien hôpital en voie d'être réhabilité et réaménagé, dans une ville de 150 000 habitants au centre de la France. Projet phare du mandat du maire, l'établissement s'inscrira dans la tendance actuelle des bibliothèques troisième lieu : cette « bibliothèque du XXI<sup>e</sup> siècle » doit être, à ses yeux, « porteuse de sens et d'avenir pour les habitants ».

La rédaction du programme s'est échelonnée entre 2011 et 2014. Fruit de la collaboration entre le programmiste et le chef de projet d'alors, il est composé de deux grandes parties. La première, intitulée « fondamentaux », constitue une sorte de préambule d'une vingtaine de pages à la seconde, beaucoup plus longue, qui forme le « programme détaillé ». Les fondamentaux déclinent les grandes orientations de la grande bibliothèque tandis que le programme détaillé présente précisément les exigences techniques auxquels devra répondre chaque espace, en termes de superficie, d'isolation, d'éclairage ou d'acoustique. Je m'attacherai ici à l'analyse des fondamentaux.

### **- L'espace des expériences individuelles**

La bibliothèque que façonne le programme s'adresse d'abord aux individus, aux goûts et besoins de plus en plus hétérogènes, sinon dissonants, comme l'a mis au jour Bernard Lahire (2004). L'insistance sur le caractère « personnalisé » de l'accueil, sur l'idéal de coexistence entre des pratiques singulières<sup>[14]</sup> dont on reconnaît la légitimité (« l'assoupissement, les jeux, la téléphonie mobile ») plus que sur les règles de vie qui garantiraient leur cohabitation marque un changement dans le discours institutionnel. Le programme semble pleinement s'accorder avec l'ère de la « culture pour chacun », selon le titre d'un rapport émanant du cabinet du Ministre de la Culture paru en 2010. La relation à l'utilisateur est à plusieurs reprises personnalisée : il est indiqué que la bibliothèque proposera des « rendez-vous individuels » (pour du conseil ou de la recherche) ou des parcours de découverte du patrimoine individualisés. Même les publics généralement appréhendés via une approche collective (publics rencontrant des difficultés sociales, publics en apprentissage, etc.) font l'objet d'une reconnaissance individuelle<sup>[15]</sup>. L'« esprit d'ouverture » qui la guide conduit ainsi à ne pas « rejeter » les « pratiques nouvelles » autrefois peu tolérées en bibliothèque (« la détente avec une boisson », « les échanges à voix haute »). En somme, comme on le percevait à la lecture des articles professionnels, plutôt que de prescrire des comportements, la bibliothèque prend acte d'attitudes existantes. Mais dans un document d'ordre politique comme le programme, cette reconnaissance de l'existant n'apparaît pas seulement

comme le signe d'une évolution de l'institution bibliothèque, mais comme la marque d'un projet politique pour un espace public citoyen : les « pratiques nouvelles » sont identifiées à un « enjeu de mixité sociale ou entre générations ».

Comme dans la presse professionnelle, la notion de parcours est mise en avant. La variété des supports est ainsi valorisée fournit plusieurs points d'entrée possibles sur une même information : le papier, le numérique, la vidéo, constituent autant de points d'entrée possibles sur l'information entre lesquels les publics peuvent choisir en fonction de leurs goûts et de leur sensibilité<sup>[16]</sup>.

En outre, le parcours au sein de la bibliothèque doit être sans accroc. Qu'il s'agisse de l'accueil, des collections ou de l'action culturelle, ce qui domine est l'objectif de fluidité et de lisibilité, de visibilité et de continuité. Dans cette future bibliothèque, traversée par une activité « permanente » et « transversale », tout semble y couler, la connaissance comme les usagers, les bibliothécaires comme l'espace et le temps. Ainsi, une des innovations majeures dans le domaine de l'accueil est son caractère nomade : dépassé, « le formalisme des banques d'accueil qui « reçoivent » l'utilisateur. Désormais, l'accueil sera « omniprésent, fluide, nomade. » Dans cet espace « ouvert quasiment en continu », avec des « espaces autonomes ou autonomisables », il semble que le regard ne doit buter sur rien<sup>[17]</sup>.

L'accueil est le maître-mot du programme, décliné en service d'accueil « immédiatement visible à l'entrée de la bibliothèque », ou en « continuum de services d'accueil ». Loin d'être un principe abstrait ou une compétence mise en œuvre par des professionnels, il s'incarne dans l'expérience sensible de l'espace vécue par les usagers. C'est un sentiment d'accueil qui est visé, passant par les sens : le confort résultera aussi bien « du traitement de la lumière » que du mobilier ou de l'acoustique. La bibliothèque est donc une et multiple, soutenant les itinéraires singuliers tout en formant un tout unifié par une attention généralisée au bien-être des usagers et à l'ambiance du lieu.

#### - **Un savoir non surplombant**

Figurant des usages, le programme élabore une certaine vision du savoir et de la culture, qui rejoint sur divers points celle perçue à la lecture des articles.

D'abord, le savoir n'apparaît plus comme un ensemble clos. Au modèle de l'encyclopédie se substitue le principe de « l'encyclopédisme en devenir » : la bibliothèque s'affirme comme un acteur qui cherche, comme d'autres, à s'orienter dans un univers beaucoup plus éclaté et confus qu'autrefois. La prescription est clairement rejetée ; elle est au service des itinéraires individuels, dont elle refuse d'orienter le sens. Ainsi, la diversité est érigée en valeur, comme antithèse de l'élitisme : « l'encyclopédisme en devenir » ouvre sur une vision du savoir et de la culture non figée et surtout non hiérarchisée, où, lit-on, « populaire » et « savant » ne s'opposent pas. La bibliothèque renonce à l'exhaustivité pour promouvoir des « panoramas variés, riches parce que divers ». Loin d'être constitué comme un matériau pur et inaltérable, le

savoir s'apparente donc à un assemblage métissé. Le rejet de l'imposition se marque aussi par la place accordée aux contenus qui mettent précisément l'accent sur l'hybridité, l'entre-deux, à l'instar des « expressions poly-culturelles ou trans-culturelles », comme pour mieux se distancer de toute prétention à énoncer un discours hégémonique. Par ailleurs, comme on l'a vu poindre dans les articles, il semble que le savoir n'est plus seulement extérieur aux individus. Entre autres fonctions, la bibliothèque est décrite comme un « espace de création ». Le savoir y est mis au service de l'accomplissement des potentialités individuelles, qu'elles trouvent à s'exprimer sur le mode esthétique (« découverte des modes de création ») ou qu'elles s'inscrivent dans une visée plus pragmatique (« apprentissage de la lecture à haute voix pour les parents »).

### - **Un espace polyphonique**

De même que les auteurs des articles pensaient la bibliothèque en l'articulant à d'autres lieux, parcours ou pratiques, le programme dévoile de même une bibliothèque perméable au monde, comme si elle n'avait plus le monopole de l'énonciation dans un « lieu propre » isolé de son environnement, pour reprendre la notion de Michel de Certeau (de Certeau, 1990). La bibliothèque du programme est bel et bien un espace au sens de Michel Lussault, défini par son rapport dialogique à d'autres espaces, comme un « assemblage dynamique de positions relatives et de distances » (Lussault, 2010). Le programme laisse ainsi affleurer la voix des partenaires, appelés à contribuer à la conception de l'action culturelle, aux actions de médiation, à la politique patrimoniale ou documentaire. L'appel à des « compétences extérieures » et à des experts, pour des domaines comme le numérique notamment, est envisagé comme un gage de la qualité générale de l'établissement. La bibliothèque est en effet un élément d'une stratégie de montée en puissance de l'agglomération, qui passe par le dynamisme culturel. L'insertion dans des réseaux, à l'échelle régionale ou internationale (pour des projets de numérisation des collections patrimoniales, par exemple) souligne donc le standing de l'établissement tout en reflétant le rayonnement et le dynamisme du territoire. Si dans le corpus d'articles, cette ouverture sur l'extérieur témoignait avant tout d'une évolution de l'institution bibliothèque, se décentrant de plus en plus, on peut en faire une lecture plus politique dans le programme. La bibliothèque est en effet un élément d'une stratégie de montée en puissance de l'agglomération, qui passe par le dynamisme culturel. L'insertion dans des réseaux, à l'échelle régionale ou internationale (pour des projets de numérisation des collections patrimoniales, par exemple) souligne donc le standing de l'établissement tout en reflétant le rayonnement et le dynamisme du territoire.

Outre les experts et les partenaires locaux, le programme est également traversé par la voix des usagers. La bibliothèque devient un espace partagé, où la frontière entre producteurs et destinataires des services tend parfois à s'effacer. Si le programme ne mentionne pas les termes de « co-construction » ou même de « participation », plusieurs indices montrent que la future bibliothèque s'avance, certes prudemment, vers une reconfiguration des rapports entre professionnels et usagers. Parallèlement à l'expertise, la bibliothèque donne une place légitime au goût et à la sensibilité des

amateurs, comme ces lecteurs dont elle promet de mettre en évidence sur des présentoirs les « coups de cœur », à côté de ceux des bibliothécaires. Enfin, elle encourage un dialogue qui dépasse celui qu'elle entretient avec ses usagers, dont elle ne prédétermine ni le centre, ni l'arbitre : « se présentant comme un lieu de sociabilité, elle favorisera les échanges entre usagers, soit directement, soit en ligne », lit-on. Son rôle premier semble être non pas de cadrer la parole qui se fait entendre entre ses murs, mais de favoriser son éclosion.

## **Les ambiguïtés de l'espace des possibles**

A bien lire le programme, la bibliothèque ressemble à une machine qui ne se grippe jamais : le « niveau de qualité » de l'accueil est « permanent », tout comme sont permanents les services de médiation (« offre permanente de services »), l'activité culturelle et « l'animation » de l'établissement. L'excellence semble résider dans sa capacité à tout accueillir, qu'il s'agisse d'usages, de collections ou de services, et à neutraliser les possibles contradictions. Ainsi la bibliothèque doit-elle être, par exemple, un lieu de diffusion culturelle, mais aussi de production. Au niveau des collections, elle prône une absence de « hiérarchie » et « d'opposition » entre les domaines, tout en indiquant que cette « diversité » ne doit pas aller à l'encontre d'un « objectif de qualité » défini par des critères précis. Autre exemple de cette tentative de désamorcer les écarts possibles : elle doit intégrer une offre spécialement destinée à la jeunesse, mais sans exclure l'accès des jeunes à l'ensemble des collections et tout en proposant des contenus qui leurs soient accessibles dans les collections générales. Les procédés discursifs de lissage, bien étudiés dans d'autres contextes par Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv, (2006) contribuent ainsi à façonner la bibliothèque comme un objet sans accroc, presque liquide, à l'image de cet accueil qui forme un « continuum » de l'entrée jusqu'au document recherché par l'utilisateur. Le territoire de la bibliothèque, potentiellement conflictuel, fragmenté, du moins contrasté, se trouve homogénéisé par le discours.

Cet espace pacifié et transparent du programme est paradoxal : la médiation y est envisagée comme le « cœur du métier », mais elle semble se dérober dès qu'on s'en réclame. Offre « permanente », elle n'est cependant « jamais imposée » et ne s'oppose pas à l'autonomie. Les dispositifs de médiation disparaissent derrière l'« esprit de transfert des compétences devant habiter les éventuels accompagnements des publics », donnant l'impression que le transfert est direct, ou en tout cas que ses supports sont secondaires. Quant à l'accueil, « objectif premier » du projet, « immédiatement visible », il doit aussi être « le plus discret possible, sinon confidentiel ». Le programme énumère bien les différents publics qu'il vise (accueil des « publics spécifiques », des enfants, des « publics sensibles »), ses modalités (accueil en ligne, accueil de groupes) et ses appuis (dispositifs « côte-à-côte » plutôt qu'en vis-à-vis, port d'un badge par les professionnels). Mais malgré leur récurrence dans le programme où ils sont présentés comme des « impératifs », l'accueil et la médiation s'apparentent surtout à une idée, l'accueil ne constituant plus une fonction distincte mais un « esprit ». La bibliothèque paraît former un enchaînement d'une harmonie telle que les maillons qui le font tenir semblent s'effacer.

Le programme, enfin, oscille sans cesse entre détermination et indétermination. C'est une de ses caractéristiques : il a vocation à fournir les soubassements du projet architectural tout en permettant aux concepteurs de s'exprimer de la manière la plus libre et la plus personnelle possible. Mais on observe que la bibliothèque de demain, reposant sur la qualité de l'expérience, sur l'atmosphère et sur des notions aussi impalpables et subjectives que la convivialité est bien plus difficile à mettre en mots et en images qu'un lieu de savoir plus traditionnel, cadré par la quantité de collections, la sophistication des outils documentaires ou les modalités du prêt. Cette difficulté à objectiver ce qui relève de l'expérience, notamment individuelle, est alors compensée par l'insistance sur la « qualité », que le programme s'emploie à objectiver en suggérant l'usage de certifications ou de démarches qualité, par exemple la Charte Marianne<sup>[18]</sup> ou la certification HQE<sup>[19]</sup>. La description du forum est sans doute la plus révélatrice de cette ambiguïté du programme, qui stabilise le sens de la future bibliothèque autant qu'il le laisse flotter. Espace central, sur lequel doivent s'ouvrir tous les autres, il est tout sauf un hall vide. Particulièrement dense, il regroupe des espaces et des fonctions bien circonscrites : des présentations de documents, un labo numérique<sup>[20]</sup>, une galerie muséographique, des espaces de visionnage et d'écoute, un espace scénique, un espace kiosque, sans oublier un auditorium doté d'un foyer et une brasserie. Pour autant, les services qu'il offre et les activités qu'il permet sont si divers, allant de l'accueil à l'emprunt de documents, de l'organisation de projections aux expérimentations numériques, de l'enregistrement d'émissions de télévisions aux signatures d'auteurs, que presque tout y semble possible. Il présente donc la particularité d'être à la fois très représentable et très flottant : on sait que ses murs, transparents en façade, seront équipés de systèmes d'accrochage ; que le sol, « adapté à un très fort trafic », présentera un « bel aspect » ; qu'il sera « très largement ouvert sur l'extérieur ». Mais nombre de ses caractéristiques ouvrent la voie à des interprétations multiples : le laboratoire numérique, « multifonctionnel », favorisera ainsi l'autoformation « dans tous les domaines » ; l'espace sera « très attractif », les présentations de documents « vivantes », les animations culturelles « en interaction aux événements sociétaux », la circulation « libre ». On perçoit dans cette ambiguïté du forum, à la fois très net et très flou, toute la difficulté qu'il y a à préfigurer un espace dont le succès repose avant tout sur l'appropriation future et sur son caractère « vivant » : jusqu'où faut-il le structurer, préciser ses contours ou laisser du jeu ?

## CONCLUSION

Cette incursion dans la mise en forme discursive de la bibliothèque, à travers les idées exposées sur deux supports – des revues professionnelles ; un programme architectural – met en lumière des mutations dans les représentations spatiales des concepteurs. La bibliothèque est figurée comme un espace sensible, appréhendé à partir des expériences individuelles multiples et peu normées qui sont susceptibles d'y avoir cours, intégrant perceptions et émotions. A l'issue de cette double analyse, deux pistes de réflexion s'ouvrent.

La première concerne l'identité de cet espace : la bibliothèque esquissée dans les



articles et le programme est-elle encore avant tout un espace documentaire ? Notons qu'il ne s'agit pas ici de souligner l'éclatement de la documentation au-delà des supports physiques à l'heure du numérique et d'Internet, que les bibliothèques intègrent de plus en plus dans leur offre, comme on le voit dans le programme. Qu'il s'agisse de supports numériques ou physiques, c'est bien la notion générique de document, entendu comme objet défini par un usage à des fins informatives, selon une conception que l'on retrouve de Meyriat à Buckland, qui semble aujourd'hui trop restreinte (Meyriat, 1981 ; Buckland, 1991). La « ressource » au sens que lui donne Jill Adler ouvre des chemins intéressants : est ressource, pour Adler, tout ce qui « ressource », tout ce qui « nourrit à nouveau ou différemment » (Adler, 2000, 2010<sup>[21]</sup>). Cette acception paraît pertinente pour caractériser la diversité des appuis, matériels (des « vitres inscriptibles » des BU au « labo numérique » du programme) et immatériels (des savoirs issus de parcours composites) que les publics mobilisent pour construire du savoir et de la pensée. La bibliothèque agit comme un interface qui facilite leur interconnexion et leur agencement au sein d'un même espace, hétérogène et non clos, au profit d'un usager désormais acteur du savoir. En somme, la définition des « documents » en bibliothèque gagne peut-être à s'élargir en s'ouvrant à une approche processuelle, qui en fait des traces d'activités et de dynamiques plus que des « produits finis », comme y invitent Anne Lehmanns et Vincent Liquète (2019). La recherche sur les documents garde alors toute son actualité en bibliothèque, si on la conçoit comme l'étude des « modes de circulation des connaissances sous l'angle de leur matérialité », ainsi que le propose Anne Cordier (Cordier, 2019). Il semble, en effet, que la matérialité de la bibliothèque se maintienne, voire se renforce, mais en se déplaçant : à l'heure où le savoir semble de plus en plus déborder des supports physiques qui l'enserraient, la bibliothèque réintroduit avec force l'objet sous d'autres formes que celle du document. Les réflexions sur la hauteur des étagères, les courbes des bâtiments, la couleur des plafonds, le moelleux des fauteuils, la modularité des espaces, mais aussi les équipements allant des studios d'expérimentation aux cocons de sieste en passant par les cafés, ne disent-elles pas que le savoir et l'imagination sont avant tout des activités incarnées, qui requièrent de la matière pour s'ouvrir sur les étendues infinies de l'imaginaire, de la rencontre et de la pensée ?

La deuxième piste de réflexion concerne davantage l'institution bibliothèque. On décele dans les articles et le programme une mutation du « travail sur autrui » proche de celle mise en lumière par François Dubet dans ses études sur l'école ou l'hôpital (Dubet, 2002). L'usager entre désormais dans l'institution dans sa complexité, sinon dans son entièreté : non plus comme élève ou malade, mais comme personne, désireuse de se faire reconnaître au-delà d'un rôle circonscrit par un besoin bien délimité et un rapport purement vertical. La bibliothèque des parcours et des expériences individuels semble ne pas faire exception à ce vaste processus de transformation institutionnelle. Si les articles et le programme évoquent souvent avec enthousiasme cette reconfiguration des relations entre bibliothécaires autrefois experts et publics anciennement profanes et les innovations qu'elle rend possible, on peut aussi voir derrière l'espace des possibles que devient la bibliothèque un certain malaise, comme en témoignent les ambiguïtés du programme. Outre la difficulté à tout concilier, on observe que l

responsabilité du plein accomplissement de ce potentiel troisième lieu est alors partagée avec les partenaires, usagers, artistes ou acteurs culturels. Si on peut se réjouir de cet élargissement du pouvoir au sein d'un service public culturel comme la bibliothèque, on peut se demander s'il ne traduit pas aussi une difficulté à affirmer une identité singulière et à occuper une place spécifique : il existe un risque, à trop se définir comme un carrefour, de ne plus pouvoir faire lieu ni même lien.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Adler, J. (2000). Conceptualising resources as a theme for mathematics teacher education. *Journal Of Mathematics Teacher Education*, 3(3), 205-224.

Adler, J. (2010). La conceptualisation des ressources. Apports pour la formation des professeurs de mathématiques. In : Gueudet, G., Trouche, L. (Eds.) *Ressources vives. Le travail documentaire des professeurs de mathématiques* (pp 23-40). Rennes : Presses Universitaires de Rennes - INRP.

Akrich, M. (1991). L'analyse socio-technique. In D. Vinck (Éd.), *La gestion de la recherche. Nouveaux problèmes, nouveaux outils* (pp. 339-353). Bruxelles : De Boeck.

Béguin-Verbrugge, A (2002). Le traitement documentaire est-il une énonciation ? In : *Actes du XIIIe Congrès national des Sciences de l'information et de la communication (7-9 octobre 2002 ; Marseille). Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthodes* (pp. 329-335). Rennes : SFSIC.

Besse, J-M. (2006). L'espace public: espace politique et paysage familial. Rencontres de l'espace public, Lille Métropole Communauté Urbaine, Décembre 2006, Lille, France.

Bonnet, V., Jacquet-Triboulet, A. (2008). Les Bibliothèques publiques aux Pays-Bas. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1, 57-63.

Buckland, M. (1997). What is a "document"?. *Journal of the American Society for Information Science*, 48(9), 804-809.

Camus, A., Cretin, J-M., Evans, C. (2000). *Les habitués : le microcosme d'une grande bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Georges Pompidou.

Chaigne, V., Norris, M. (2008). Tour de Londres, *Bibliothèque(s)*, 40, 55-56.

Cordier, A. (2019). Quand le document fait société. *Communication & langages*, 199(1), 21-35.

Couzinet, V. (2009). *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*. Paris : Lavoisier.

Dehail, J., Le Marec, J. (2018). Habiter la bibliothèque - pratiques d'étude, entretien d'un

milieu. *Communication & langages*, 1(195), 7-22.

Demeurisse, J., Fabre, I., Gardiès, C. (2008). Organisation du savoir et médiation documentaire : exemple du traitement des périodiques d'histoire dans deux bibliothèques universitaires. In : Marteleto, R., et Thiesen, I. (dir.), *Colloque médiations et savoirs de l'information : un dialogue France - Brésil*. Rio de Janeiro : Instituto de Comunicação e Informação científica e Tecnológica em Saúde

Després-Lonnet, M. (2012). Médiations des lieux de médiations. *Communication & langages*, 173(3), 43-48.

Dogliani, S (2008). « Les Idea Stores ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1, p. 69-72.

Dubet, F. (2002) *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.

Fabre, I. (2017). *Médiation du contemporain : expérience esthétique de dispositifs documentaires. Retour réflexif sur les pratiques professionnelles*. Sciences de l'information et de la communication. Toulouse : Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Foucault, M. (1977). « Le jeu de Michel Foucault » (entretien avec D. Colas, A. Grosrichard, G. Le Gaufey, J. Livi, G. Miller, J. Miller, J.-A. Miller, C, Millot, G. Wajeman). *Ornicar ?, Bulletin Périodique du champ freudien*, 10, 62-93.

Groupe Lorraine (2008). A la découverte du modèle finlandais, *Bibliothèque(s)*, 37, 64-67.

Jeanneret, Y. (2007). Usages de l'usage, figures de la médiatisation. *Communication et langages*, 151, 3-19.

Lahire, B. (2004). *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris : La Découverte.

Lamizet, B. (2002). La question de l'espace dans les sciences de l'information et de la communication. In : *Actes du XIIIe Congrès national des Sciences de l'information et de la communication (7-9 octobre 2002 ; Marseille). Les recherches en information et en communication et leurs perspectives : histoire, objet, pouvoir, méthodes* (pp. 425-430). Rennes : SFSIC.

Latour, B. (1992). *Aramis ou l'amour des techniques*. Paris : La Découverte.

Lehmans, A., Liquète, V. (2019). Le document dans une pragmatique sociale de l'information. *Communication & langages*, 199(1), 115-129.

Le Coadic, Y.F. (1997). *Usages et usagers de l'information*. Paris : Nathan.

Le Marec, J. (2001). Le Public. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2, 50-55.

Le Marec, J., Babou, I. (2003). De l'étude des usages à une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque. In Souchier, E., Le Marec, J., & Jeanneret, Y (Éds.) *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés* (pp. 223-299). Paris: Editions de la BPI/Centre Pompidou ?

Le Marec, J., Dehail, J. (2016). Habiter la BnF. Rapport de recherche. École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA); *Bibliothèque nationale de France*.

Lhoste, E., Barbier, M. (2016). FabLabs: L'institutionnalisation de Tiers-Lieux du « soft hacking ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 10, 1(1), 43-69.

Lussault, M. (2010). Ce que la géographie fait au(x) monde(s). *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10, 241-251.

Martin, L., 2015. Les bibliothèques et la médiation des connaissances. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 5.

Maury, Y. (2013). Classements et classifications comme problème anthropologique : entre savoir, pouvoir et ordre. *Hermès, La Revue*, 66(2), 23-29.

Mougenot C., Stassart M. (2008). Les objets éphémères du Développement Durable. Un mécanisme de représentation / transformation. In : Mélard F. (Éd.), *Ecologisation. Objets et concepts intermédiaires*. Bruxelles : Peter Lang.

Oger, C., Ollivier-Yaniv, C. (2006). Conjuré le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*, 81(2), 63-77.

Pallasmaa, J. (2017). Percevoir et ressentir les atmosphère. *Phantasia*, 5, 107-127.

Peeters, H., Charlier, P. (1993). Contributions à une théorie du dispositif. *Hermès, La Revue*, 3(25), 15-23

Roselli, M., Perrenoud, M. (2010). *Du lecteur à l'usager. Ethnographie d'une bibliothèque universitaire*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

Servet, M. (2010). Les Bibliothèques troisième lieu. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 57-63.

Simon, M. (2015). Fab Lab en bibliothèque ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 138-151.

Souchier, E., Le Marec, J., & Jeanneret, Y. (Éds.) *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés* (pp. 223-299). Paris: Editions de la BPI - Centre Pompidou.

Star, S.-L., Griesemer, J.-R. (1989). Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology. *Social Studies of Science*, 1 (3), 387-420.

Star, S. L. (2010). Ceci n'est pas un objet-frontière ! Réflexions sur l'origine d'un concept. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4, (1), 18-35.

Veron, E. (1988). Des livres libres. *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 430-443.

Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière: Vers la prise en compte du travail d'équipement. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3, 1, (1), 51-72.

Yaneva, A. (2009). *The making of a building a pragmatist approach*. Oxford, Berne, Berlin : Peter Lang.

Zetlaoui-Léger, J. (2009). La programmation architecturale et urbaine. Émergence et évolutions d'une fonction. *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 24/25, 143-158.

## **CORPUS**

Alonso, M., du Val, J-L, & Kalfa, E. (2012). Une Odyssée sans complexe. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 23-26. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2012-02-0023-006>

Audette-Chapdelaine, V. (2011). Espaces physiques et pratiques émergentes. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 6, 34-38. doi : <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2011-06-0034-003>

Beudon, N. (2019). La Bibliothèque, lieu d'expérience. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17, 58-67. doi : <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2019-17-0058-006>

Besson, B. (2017). Portrait métier # 3 : Hub Librarian. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 13, 46-49. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2017-13-0046-006>

Blanpain, C., Eleuche, I. & Harranger, E. (2018). Espaces innovants et collaborations pédagogiques ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 16, 38-53. doi : <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2018-16-0038-006>

Blanchet, C., du Plessis, N. (2015). La Future BMVR de Caen. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 132-145. doi : <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2015-04-0132-009>

Blanchet, M. (2013). La médiation, cœur de projet. Le Pavillon Blanc de Colommiers. *Bibliothèque(s)*, 70, 53-57.

Bouffange, S., Habérard, Marie-Laure. (2012). La Biblio. *Bulletin des bibliothèques de*

- France (BBF), 2, 2-17. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2012-02-0012-002>
- Bourrus, C. (2008). Une mise en scène de collections : la médiathèque du Val-d'Europe. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 38-42. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2008-04-0038-007>.
- Bruckmann, D., Mangou, I., Pei, C. & Portier, C. (2013). Enjeux d'espaces, enjeux de publics. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 6, 38-42. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2013-06-0038-006>
- Bürki, R. (2013). La Signalétique et la règle. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 9-12. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2013-04-0009-002>
- Certain, H. (2013). Bibliothèque familiale et familière. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 60-64. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2013-02-0060-009>
- Clot, N. (2019). L'usage des lieux. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17, 68-80. doi : <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2019-17-0068-007>
- Danis, S. (2008). La Nouvelle BPI à l'usage : réaménagements des espaces et des collections, 2000-2008. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 12-18. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2008-04-0012-002>
- Dauphin, É. (2013). La Bibliothèque comme lieu de vie et non d'interdits. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 40-42. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2013-04-0040-009>.
- Éloi, C., Moiraghi, E. & Rose, V. (2019). Un espace pour les humanités numériques à la BnF. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17, 90-95. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2019-17-0090-009>.
- Galaup, X. (2014). L'espace musique, troisième lieu. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 122-127. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2014-02-0122-011>
- Gudin de Vallerin, G. (2008). De la bibliothèque idéale à la médiathèque réelle. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 6, 71-75. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2008-06-0071-001>.
- Jacques, J-F. (2009). Intimité. *Bibliothèque(s)*, 47/48, 8-11.
- Kherchaoui, V. (2019). Le Silence comme service. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17, 50-57. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2019-17-0050-005>
- Masse, C. (2013). La MeZZanine. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 70-73. doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2013-02-0070-011>
- Oulc'hen, E. (2014). La Musique à la BPI. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2,

102-111.doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2014-02-0102-009>

Paoletti, C., Sempéré, J. (2019). Projeter son habitat. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 17, 96-105.doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2019-17-0096-010>

Rivoire, L. (2012). Le Réseau de Bourg-en-Bresse, de « petites » bibliothèques au centre de l'action. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2, 18-22.doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2012-02-0018-005>

Roche, J. (2015). LILLIAD Learning Center Innovation. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 96-108.doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2015-04-0096-007>

Sanson, J. (2015). La Bibliothèque en mouvement. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 118-131.doi: <http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2015-04-0118-008>

Wagner, P. (2008). Mise en espace des collections dans une médiathèque : Quels partis pour quels effets ?. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 4, 44-49. doi: <<http://BBF.enssib.fr/consulter/BBF-2008-04-0044-008>>. ISSN 1292-8399.

---

[1]La thèse d'Isabelle Fabre éclaire la complexité de la notion d'espace documentaire, conçu comme un dispositif sémiotique et spatial, tissé de symbolisme et d'imaginaire. (Fabre, 2006)

[2]On observe en effet aujourd'hui, en géographie ou en architecture, un intérêt croissant pour les ambiances, la perception et la dimension sensible dans l'étude des espaces. Voir par exemple Besse (2006), et Pallasmaa (2007). Voir aussi le numéro 102 de *Communications* paru en 2018, consacré aux « atmosphères en sciences sociales. »

[3]Dans les bibliothèques universitaires américaines se sont récemment développées des études destinées à mieux connaître les pratiques des publics qui mobilisent des méthodes ethnographiques et sont souvent menées avec des chercheurs en sciences sociales, notamment anthropologues. L'étude pionnière, intitulée *Studying Students : The Undergraduate Research Project at the University of Rochester*, a été conduite de 2004 à 2007 à l'Université de Rochester, par l'anthropologue Nancy Fried Foster et la bibliothécaire universitaire Susan Gibbons.

[4]L'enssib (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des Bibliothèques) forme les lauréats des concours d'Etat de niveau A de la filière bibliothèque (élèves bibliothécaires et conservateurs). Elle offre également des formations initiales et continues.

[5]Plusieurs médias s'en sont fait l'écho au cours des dernières années (*Télérama*, France Inter). L'expression a été utilisée autour de la conception de nouveaux équipements, par des élus comme par des architectes ou des programmistes. En 2018, le rapport de la mission menée par Erik Orsenna et Noël Corbin, « Voyage au pays des

bibliothèques », consacre l'institutionnalisation de la notion.

[6] Notons toutefois les travaux de Joëlle Le Marec et Igor Babou (2003) ou d'Isabelle Fabre (2017), qui s'attachent à penser l'espace à partir du point de vue et des pratiques des professionnels.

<sup>[7]</sup> « Le dispositif est donc toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça, le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoir, et supportés par eux. » (Foucault, 1977).

[8] C'est aussi la période où les blogs professionnels se font l'écho de ces nouvelles tendances. Voir par exemple en novembre 2007 l'article du très suivi *Bibliobsession* sur l'OBA d'Amsterdam. [Http://www.bibliobsession.net/2007/11/05/la-bibliotheque-publique-d-amsterdam-vous-n-en-reviendrez-pas/]

[9] Sur les *fablabs* en bibliothèque, voir par exemple Simon (2015). Sur les *fablabs* en général, voir Lhoste et Barbier (2016).

[10] Voir les travaux de Madeleine Akrich sur les objets techniques comme inscriptions, c'est-à-dire comme dispositifs incorporant une définition des relations entre l'objet et son environnement. (Akrich, 1991).

[11] La rupture que représente le modèle de learning center autour de 2009-2010 peut être rapprochée de ce qu'a représenté le troisième lieu pour les bibliothèques de lecture publique. Voir par exemple le rapport de l'Inspection générale des bibliothèques de 2009, intitulé « Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche ». C'est en 2010 qu'ouvre à Lausanne le Rolex Learning Center, considéré comme un établissement pionnier.

[12] Voir le guide de la maîtrise d'ouvrage public conçu par le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). [En ligne] <http://guidemop.caue44.fr/>

[13] Dans le sillage de la loi, la profession de programmiste s'est progressivement structurée, notamment avec la constitution d'un syndicat, le SYPAA. La mise en place d'une mission interministérielle de la qualité de la construction publique (MIQC), en 1977, a également beaucoup œuvré pour promouvoir la démarche de programmation auprès des collectivités.

[14] « La bibliothèque permettra des pratiques culturelles individuelles, les plus autonomes possibles. »

[15] « Les publics demandant une forme particulière d'accueil seront identifiés et des protocoles élaborés pour chaque cas, que ces publics se présentent en groupe ou individuellement. »



[16]« La bibliothèque proposera aux usagers plusieurs types de relation à l'écrit, à l'image, au son, selon des modes traditionnels [...] ou expérimentaux [...] ».

[17]« L'accueil [...] sera matérialisé au plan architectural par des espaces dédiés, traduisant au plan fonctionnel et symbolique les intentions de l'établissement : large parvis extérieur, accessibilité de plain-pied, ouvertures larges sur l'extérieur, lieux [...] de libre circulation ». On lit également que « « [l]a lisibilité générale du bâtiment sera recherchée par l'architecture et l'aménagement intérieur ; l'architecture par exemple permettra des vues d'ensemble à partir de coursives, d'escaliers, d'ascenseurs... »

[18]Le référentiel Marianne a succédé en 2013 à la charte Marianne, généralisée depuis 2005 dans les services de l'Etat. Il comporte dix-neuf engagements destinés à améliorer l'accueil des usagers au sein des services publics.

[19]La Haute Qualité Environnementale correspond à l'intégration de critères d'exigence environnementaux dans la construction ou la réhabilitation de bâtiments. La démarche a donné naissance en France à la mise en place de certifications « NF Ouvrage Démarche HQE » délivrées par l'association HQE.

[20]Défini comme un « lieu d'accueil, de démonstration et de prêts des outils innovants en cohérence avec les missions de la bibliothèque. »

[21]L'article originel dit « re-source » (« source again or differently »), tandis que la version française de l'article traduit par « re-sourcer » : « nourrir à nouveau ou différemment ».